

L'Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

NUMÉRO 362 - SEPTEMBRE 2020

ORATE FRATRES, ABBÉ BÉTIN

AUX premières heures du 1^{er} août, à main levée et devant un député sur cinq, l'Assemblée Nationale a adopté en deuxième lecture le projet de loi bioéthique. Sans prévenir, les députés socialistes avaient ajouté un amendement visant à élargir l'accès aux interruptions médicales de grossesse (IMG), jusqu'au terme de la grossesse - si la mère se trouve en « détresse psychosociale ».

Lorsque tout est prévu, on ne peut parler de progrès : il s'agit juste de choisir le moment pour formuler ce qui a déjà été déterminé. Sans rien brusquer, la devise du progrès est de ne rien faire par la révolution, mais tout par l'évolution... et sans jamais désorganiser le présent, les gouvernements complices laissent librement les idées se former pour le nouvel ordre des choses. L'invocation du progrès est l'affirmation de son contraire : déjà l'IMG, la PMA, bientôt la GPA, déjà la possibilité de chimère homme-animal... tout cela était prévisible, la suite l'est déjà tout autant.

Cela paraît inexorable. A moins d'abolir le principe qui contient toutes ces prétendues évolutions, avortement, PACS, mariage pour tous... que nous reste-t-il ?

C'est un monde sans Dieu qui a été décidé depuis bien longtemps. Et c'est un monde sauvage reniant la civilisation chrétienne que nous découvrons jours après jours autour de nous.



Orate fratres... au commencement de cette nouvelle année scolaire, priez mes frères, mais avec la prière unique du Fils de Dieu, comme nous le disons à la fin de l'offertoire de chacune de nos messes : *Priez pour que mon sacrifice qui est aussi le vôtre devienne acceptable auprès de Dieu le Père tout puissant. À cet appel du prêtre l'assemblée répond : Que le Seigneur reçoive ce sacrifice offert par tes mains, à la louange et à la gloire de son nom, et aussi pour notre utilité et celle de l'Église tout entière.* Ce joyau que la nouvelle liturgie a jeté aux orties nous rappelle

que notre vie est un sacrifice et que ce sacrifice n'a de sens qu'uni à celui du Christ, comme cette goutte d'eau qui a disparu dans le vin du Calice.

L'homme ne vit pas seulement de pain, nous a dit Notre-Seigneur. Plus que jamais, la Création attend la révélation des fils de Dieu, et cela se réalise à chaque messe, en devenant, comme dit saint Paul, une hostie vivante à la louange de la gloire de Dieu, pour notre utilité et celle de l'Église tout entière.

ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION ? ABBÉ BÉTIN

Le 21 mai 2020, Anne Soupa, théologienne et bibliste progressiste de 73 ans, annonçait sa candidature à la succession du cardinal Barbarin pour provoquer *une prise de conscience* devant l'*invisibilité* des femmes dans l'Église.

Anne Soupa est connue pour son militantisme féministe dans l'Église. En 2008, suite aux propos déplacés du cardinal Vingt-Trois (*le tout ce n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête*), elle avait fondé avec Christine Pedotti le *Comité de la jupe* dont le but principal était de *promouvoir l'égalité des femmes et des hommes dans la gouvernance des communautés religieuses, en particulier au sein de l'Église catholique*.

Son appel en mai 2020 à toutes les *femmes bridées à candidater partout où elles se sentent appelées* fut suivi ce 22 juillet, par la création du collectif *Toutes apôtres !*. En postulant à des fonctions réservées aux clercs par le droit canon, sept femmes, se revendiquant – très modestement – *de la place de Marie-Madeleine*, remirent au nonce un dossier personnel où après une *profession de foi*, elles exposaient chacune la fonction à laquelle elles postulaient (nonce, évêque, curé !...) et le type de service qu'elles prétendaient être en droit d'assumer.

Notons parmi ces sept candidates féministes aux profils très divers, une femme divorcée, mère et grand mère, appelée à la prédication, une spécialiste de l'intelligence émotionnelle et du management positif, appelée à être diacre tout comme cette massothérapeute, *assignée homme à sa naissance...* Sans oublier la femme déjà prêtre (?) candidate à devenir curé...

Faut-il considérer la démarche d'Anne Soupa comme une autre provocation qu'il faut ignorer ? De fait, cette initiative n'a suscité jusque-là aucune réaction de la part des autorités ecclésiastiques. Seule la réponse de Sandra Bureau, professeur du séminaire Saint-Irénée de Lyon, publiée fin juin dans une tribune du Figaro s'inscrit en faux avec l'hyper médiatisation de ces candidatures : *Il faut avoir plus de goût pour la polémique que pour la vérité, et somme toute peu de culture chrétienne pour se laisser prendre à l'argumentation*

de Mme Soupa... Si le droit affirme que seul un homme (vir) peut être ordonné, c'est parce que Dieu, en son Fils, s'est fait homme, parce qu'il a épousé une humanité singulière, masculine (vir). Ni l'Église, ni son droit, ne sont au-dessus de ce que Dieu veut et fait, et ce faisant de ce qu'il nous dit qu'il est et de ce qu'il nous dit que nous sommes... si "les femmes ne peuvent être prêtres" ce n'est pas une déconsidération de la femme, c'est peut-être même sa considération la plus haute, en ne voulant pas faire des femmes ce qu'elles ne sont pas, des hommes – contrairement à notre civilisation occidentale qui ne voit l'avènement de la femme que dans son égalité pour ne pas dire sa confusion avec l'homme.

Pour mieux connaître les intentions d'Anne Soupa, nous utiliserons les documents suivants : la déclaration de 2018 à l'occasion des 10 ans du comité de la jupe (1), la candidature d'Anne Soupa de mai 2020 à la succession du Cal Barbarin (2), l'explication de la première célébration du dit comité en juin 2020 (3), et le communiqué du collectif *toutes apôtres !* de juillet 2020 (4).

UNE HISTOIRE NOUVELLE

Si les revendications féministes ne sont pas nouvelles, jusqu'à Pie XII, elles ne trouvaient pas d'écho dans l'Église. Pourquoi ? *Simple conservatisme*, selon Anne Soupa. Non, l'écclésiologie traditionnelle était ferme dans ses principes. Si Anne Soupa peut aujourd'hui se permettre un tel coup d'éclat, c'est parce la nouvelle Église, dans sa folie de vivre à l'unisson avec la société, a adopté la sémantique propre au féminisme, et s'est habituée à dénigrer sa propre histoire.

Il y a cependant des actes de magistère récents ; il faut les rappeler car seuls ils sont l'Autorité, et seuls, ils disent, non pas l'opinion d'untel, mais la pensée et la discipline de l'Église.

- 1976. Déclaration *Inter insigniores* de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) à qui Paul VI a demandé de clarifier ce point : *l'Église ne se considère pas autorisée à admettre les femmes à l'ordination sacerdotale.*

- 1988. Lettre apostolique *Mulieris dignitatem*. Pour Jean-Paul II, *en n'appelant que des hommes à être ses Apôtres, le Christ a agi d'une manière totalement libre et souveraine. Il l'a fait dans la*

liberté même avec laquelle il a mis en valeur la dignité et la vocation de la femme...

- 1994. Lettre *Ordinatio sacerdotalis*. Pour Jean-Paul II, la doctrine qui exclut la femme du sacerdoce réclame *un assentiment définitif* des fidèles.

- 2004. L'instruction *Redemptionis sacramentum* argumente l'assignation de la prédication au seul sacerdoce ordonné.

- 2018. Une note de la CDF réitère la doctrine de l'Église placée sous le signe de l'infaillibilité du magistère.

UNE FAIBLESSE TYRANNIQUE ACCEPTÉE

Une telle multiplication de rappels devrait nous rassurer, sauf que pour une personne comme Anne Soupa, influenceuse et militante convaincue, ces défenses n'en sont pas. N'est-elle pas théologienne ? En révisionniste de la discipline catholique, elle est décidée à opérer non pas une réforme mais *la révolution copernicienne* de l'Église. Portée par la mode et tirant sa force des faiblesses de l'Église actuelle, elle crée des associations, fait des conférences, fédère autour de sa cause les contraires... peu importe, il suffit à chacun *de mettre en partage ses idées*.

En abordant *le problème et le rôle* du laïcat dans l'Église (Lumen gentium), Vatican II développait la doctrine du sacerdoce universel des baptisés et ouvrait inévitablement le problème de la place des femmes. L'argumentation de Paul VI et Jean-Paul II pour rappeler l'impossibilité d'ordonner des femmes est elle-même en rupture avec le langage antérieur : en effet la raison principale pour laquelle la discipline antérieure refusait le sacerdoce aux femmes était que l'institution divine du Christ, donc le droit positif révélé, était conforme au droit naturel (tel que Dieu avait voulu que l'homme et la femme soit dans la création, d'un point de vue politique et domestique). Paul VI et Jean-Paul II en faisant volontairement abstraction de ce droit naturel, ne donnent comme argument que l'institution divine... ce qu'Anne Soupa n'a pas de mal à comprendre comme une simple convenue *utile à l'Église*.

Convaincue de devoir reprendre la sémantique des militants féministes, l'Église en a adopté les problématiques. C'est ainsi que l'élévation de grandes saintes à la dignité de docteur de l'Église fut comprise comme un effort de parité. Et cela mit un peu plus de confusion sur la notion

d'enseignement dans l'Église. Seul le sacerdoce donne le triple pouvoir pour les fonctions sacrées du culte, les fonctions d'enseignement, et celles du gouvernement... le sacerdoce est une charge qui donne autorité, et cela est de droit divin.

LA PORTE EST OUVERTE

Effort de parité ou conséquence de la démographique des fidèles ? de nombreux postes dans l'Église, de la simple gestion administrative aux postes jusqu'alors réservés aux clercs, sont confiés aux femmes. Ainsi dans les conseils paroissiaux ou diocésains, les femmes sont majoritaires. Sans doute, l'Église peut confier des pouvoirs de droit ecclésiastique à des femmes, comme aux supérieures de congrégations féminines, mais à la condition que la nature de ces pouvoirs résulte de décisions humaines ; mais dès que ce qui est gouverné est le corps mystique du Christ, ce pouvoir de droit divin ne peut être distinct du pouvoir sur le corps physique du Christ, que donne le sacrement de l'Ordre. Cette tendance est confirmée par la présence de femmes non consacrées dans les services du Saint-Siège. En 2008, Benoît XVI avait nommé 25 expertes ou auditrices pour assister au synode des évêques, sur un thème qui ne l'exigeait pas, la Parole de Dieu. Il en fut de même à la première session du synode sur la famille.

Cette pratique devenue habituelle affaiblit un peu plus les exigences canoniques. Que fait de plus un clerc qu'un laïc compétant dans les affaires liées au pouvoir de juridiction ? Matériellement rien, sauf que l'Église n'est pas une société naturelle et c'est toute la différence. Les rebondissements quant au diaconat féminin sont symptomatiques. Sortie de son tabou, l'éventualité de sa restauration bute encore sur la question de savoir si il y avait une ordination, comme pour les diacres, ou non. Mais *usquequo* ? La pratique de l'Église avait pourtant tranché, mais quand le « magistère » se fait fi de la tradition, il ne lui reste plus que de se prononcer avec autorité. La commission de 2016 qui s'était séparée sans position commune va être relancée... avec de nouveaux membres. *Dans les faits*, souligne un vicaire général, *certaines femmes sont objectivement des diaconesses. Un jour, des évidences finissent par s'imposer et cela devrait bien trouver sa forme institutionnelle et liturgique*. L'affaire est entendue mais déjà la solution ne

satisfera pas.

La porte est ouverte. Les évêques amazoniens, lors du récent Synode, ont exprimé l'urgence de confier des ministères *pour les hommes et les femmes de manière équitable* au nom du sacerdoce des baptisés : ils n'avaient que quelques fuseaux horaires d'avance... en septembre dernier, le pape se dévoilait en évoquant, dans le dernier motu proprio sur la parole de Dieu, *la nécessité de former certains fidèles à être de véritables annonciateurs de la Parole avec une préparation adéquate, comme cela se produit de manière désormais habituelle pour les acolytes ou les ministres extraordinaires de la communion.*

Veulent-elles vraiment être prêtres ? c'est plus subtile : *faire comme les clercs, devenir calife à la place du calife n'est pas notre ambition ?*(2). En invoquant l'invisibilité des femmes dans l'Église et *parce qu'à Lyon, quatre archevêques successifs, Mgrs Decourtray, Billé, Balland, Barbarin, ont failli dans leur tâche première de protéger leurs communautés des prédateurs, Anne Soupa entend redonner une légitimité au corps épiscopal... et redonner confiance aux « catholiques du diocèse de Lyon, laïcs et prêtres, qui aspirent tous à une parole vraie, libérée, dans une communauté soudée* (1). Et cela, selon notre candidate, n'est possible que par l'ouverture de l'Église aux femmes... de quoi nous laisser sceptique !

LA RÉVOLUTION EN MARCHÉ

Cherche-t-elle uniquement à participer au gouvernement de l'Église ? *Gouverner un diocèse ne requiert d'être prêtre que parce que le droit canon en a décidé ainsi... Depuis la plus haute antiquité, l'évêque (l'« évêque ») est un surveillant, un protecteur qui observe et veille sur la cohésion et la rectitude doctrinale d'un ensemble de communautés.* (1) Elle veut plus, elle veut une église sans la hiérarchie établie par le Christ. *Le tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église,* doit prendre en compte le sacerdoce commun des baptisés. Ne parlons plus d'Ordre dans l'Église, mais de ministères : ils sont *un service, un appel de l'Esprit.* L'Église dont elle rêve n'est plus l'Église entité surnaturelle et royaume de la grâce, de droit divin, mais une église pneumatique (de *pneuma*, esprit),

où seule l'inspiration de l'Esprit est le principe et où l'organisation est celle d'une ONG.

Ainsi nos sept championnes justifient leur démarche par une motion de l'Esprit : *en régime catholique, on ne candidate pas... on est appelé !* En excluant les femmes, les clercs ont contredit l'Esprit ! *l'obstacle à l'ouverture aux femmes, et plus largement aux non ordonné.e.s, n'est pas spirituel, il est politique et culturel* (4).

Que nous nous considérions tous et toutes comme des célébrants, demande-t-elle lors de la première célébration du comité de la jupe... parce qu'il n'y a pas de président de cette célébration, parce que c'est l'assemblée qui célèbre toute entière. Le sacerdoce commun des baptisés valorisé par Vatican II lui permet de nier la réalité du sacerdoce institué par Notre-Seigneur lors de la dernière Cène : *Les Douze compagnons de Jésus n'étaient pas prêtres, Pierre était même marié.* Et reprenant les thèses révisionnistes du théologien Joseph Moingt, elle affirme qu'il n'y a pas de sacerdoce sacré avant le III^{ème} siècle ! *Quand on consulte les récits des origines chrétiennes, on n'observe aucune trace d'une distinction entre personnes consacrées et non consacrées ... Le cahier des charges d'une institution sacerdotale est vide... la fonctionnalité du sacerdoce est livrée à l'herméneutique de l'Église, qui la définit selon ses besoins.*

Selon Anne Soupa, les clercs fondent leur autorité dans l'Église sur la culpabilité qu'ils mettent dans les esprits et leur *grande fourberie* (3) fut de faire de l'eucharistie un sacrifice : *Le prêtre prend ainsi une position d'intercesseur comme il l'était parfois dans le Premier Testament. Il règne sur le chœur, devenu son espace de médiation entre l'assemblée et Dieu... Il faut bien voir que, tout en visant à favoriser des vocations presbytérales, ces dispositions clivent en fonction de la « pureté ».* *Le peuple, globalement, serait impur, les femmes encore davantage...*

Pour elle, il faut redonner à l'eucharistie son sens primitif : *au premier siècle le repas du seigneur était une pratique domestique et laïque, puisque tout était laïc. Avoir mis la main sur l'eucharistie est une sorte de coup de force des clercs et aujourd'hui c'est une confiscation car ce bien appartient à tout*

*Intention du rosaire vivant pour le mois de septembre :
pour nos écoles et tous ceux qui y travaillent*

le peuple de Dieu... L'eucharistie est la célébration de la résurrection, le mémorial du matin de Pâques et pour cela, il n'y a pas besoin d'ordre sacré : la résurrection donc la présence du Christ, n'apporte aucun bénéfice secondaire au corps des prêtres. (2)

UNE ÉGLISE QUI A PERDU LE SURNATUREL

Il y a plus que du féminisme dans la pensée d'Anne Soupa. En la lisant, on constate qu'elle ne fait aucun cas de l'ordre surnaturel. Comme une maladie auto-immune contre laquelle l'église actuelle ne peut rien, sa pensée est le produit d'études théologiques non catholiques, mais aussi le fruit de la nouvelle messe. *L'aviissement de l'Eucharistie*, écrivait Romano Amerio, est le phénomène le plus marquant de l'Église contemporaine. C'est, en dernière analyse, l'effet de la perte de la foi à son caractère substantiel et objectif. Si l'Eucharistie n'est que célébration d'une mémoire... elle descend de son trône élevé et s'aligne sur les rites connus en ethnographie des religions, de repas sacré pour s'identifier au dieu... il n'y a pas là ce qui est propre au mystère chrétien où Dieu est réellement présent et où on le prend. Lors de la première célébration du comité de la jupe, elle rappellera les deux principes de l'eucharistie : la libération de la servitude et la présence du ressuscité parmi nous, en écoutant la parole de Dieu et en la mangeant : comme l'avait fait l'auteur du livre de l'apocalypse qui a mangé le petit livre et cette parole de Dieu sera notre nourriture.(3)

Une dernière question : qui est cause de quoi ?

Cette poussée paritaire n'est-elle qu'une résonance des problèmes sociétaux, ou ne serait-elle pas le nouveau cheval de Troie des ennemis de l'Église ? Le féminisme existe depuis les tricoteuses de la révolution : contre l'aristocratie et son hérédité masculine d'abord, contre la doctrine chrétienne de la faute originelle, ensuite. Est-ce une coïncidence si Anne Soupa fut reçue le 28 septembre dernier, à la faculté d'Aix-en-Provence par le Grand Collège des Rites écossais et le Grand Orient de France, en compagnie, entre autres, de Daniela Touati, rabbin libérale à Lyon, Cécile Plaa, pasteur de l'église protestante unie de France à Marseille et de Hédia Koju Ferjani, nonne bouddhiste de la tradition Zen Soto, sur le thème *Femmes en religion, religions de femme ?* Si la maçonnerie n'est pas féministe dans ses traditions et dans son histoire, les initiés savent attiser les flammes souterraines, et contre l'infâme, tous les moyens de sape sont bons. Nos dignitaires actuels aiment jouer à s'approcher du foyer incandescent... le passé ne leur a-t-il pas suffi ? si le brasier prend, il débordera les propagateurs de ces idées libérales ; incapables d'agir ensuite si ce n'est pour maintenir leur préséance, ils seront anéantis par ce merveilleux enthousiasme.

Sortons des fausses problématiques : s'il n'y a plus de messe, ce n'est pas parce qu'il n'y a plus de prêtre. C'est au contraire parce qu'il n'y a plus la messe de toujours ou qu'elle est soumise aux conditions modernes, qu'il n'y a plus de prêtre. Quant au féminisme, il est en fait un masculinisme, une volonté avérée de dénaturer toute masculinité... à suivre.

REPAS DU SEIGNEUR, ABBÉ DU CREST

Les paroisses sans prêtre célèbrent des A.D.A.P. (assemblée dominicale sans prêtre). L'acronyme fut choisi en référence aux agapes chrétiennes, repas de partage fraternel (et certainement ancêtre de nos repas paroissiaux !). Qu'il y ait une A.D.A.P. ou qu'on participe à des agapes, qu'on prétende célébrer quelque chose mais surtout pas la messe, rien de cela ne sera ce que le Christ a ordonné aux Apôtres : faites ceci en mémoire de moi, c'est-à-dire le renouvellement du Sacrifice de la Croix.

LES AGAPES, UNE CÉRÉMONIE DOMESTIQUE ?

Les agapes figurent parmi les œuvres que pratiquaient les premiers chrétiens. L'Église a toujours déployé ses vertus au moyens d'œuvres en tous genres : les hôpitaux, les œuvres de charité,

l'instruction de la jeunesse. Les agapes manifestent particulièrement la charité fraternelle grâce au symbole de la fraction du pain : il répète le geste que le Christ accomplit lors de la multiplication des pains ou à la dernière Pâque.

Cette pratique n'est pas domestique puisqu'elle est

sociale : la fraction du pain doit se faire entre chrétiens qui se disent frères, certes, mais qui appartiennent à n'importe quelle frange de la société.

Les agapes ne doivent cependant pas être confondues avec la messe. Un dictionnaire de la bible définit ces réunions : *des repas pris en commun distincts de la célébration de l'Eucharistie qui comptent parmi les manifestations de cet amour fraternel : ce sont « les agapes » dont peut-être Paul dénonce les abus, comme le font sûrement la seconde épître de saint Pierre et l'épître de Jude*¹.

Si à la messe, tous communient au même Christ, dont le signe (le pain et le vin) montre l'unité de l'Église, pour autant la fraction du pain ne doit pas permettre une confusion entre la messe et l'agape, si cérémonieuse soit-elle...

LA MESSE, UNE CÉLÉBRATION LAÏQUE ?

L'existence des agapes ne doit pas nous permettre de restreindre les célébrations catholiques à celles-ci. Ce serait oublier par exemple la louange divine, attestée dès les actes des Apôtres. Ce serait surtout oublier la Cène du Jeudi Saint.

Faites ceci en mémoire de moi : les mots de l'Évangile sont précis, c'est une *action* que les Apôtres, et à leur suite les prêtres doivent perpétuer ; et l'*action* n'est pas la seule Cène, ni la Pâque, mais ceci, c'est-à-dire la double consécration du pain en son Corps, et du vin en son Sang. Le pouvoir de célébrer une telle action n'est octroyé qu'à ceux que le Christ a délégués à une telle œuvre : le prêtre seul peut dire au nom du Christ : *ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*.²

1 André-Marie Gérard, Dictionnaire de la Bible, *Agapè*

2 Cette action est indiquée explicitement dans le canon de la messe : la rubrique du *Communicantes*, indique *infra actionem*, ce qui signifie : avant l'action.

Les récits de la dernière Pâque célébrée par le Christ montrent clairement que la sainte messe n'est pas une pratique laïque, mais un acte de culte : le célébrant est un ministre de l'Église, il tient la place du Christ qui est Prêtre.

Quoique Notre-Seigneur ait célébré la Cène au cours d'un dîner, le repas qu'il prit avec ses disciples était surtout une cérémonie cultuelle : le livre de l'Exode (ch. 12) précise les nombreux rites à exécuter lors de ce repas commémorant le passage du Seigneur pour épargner les Fils d'Israël. Les sandales aux pieds, le bâton à la main, se souvenant de la délivrance de la captivité d'Égypte, l'agneau pascal sans tâche et dont aucun des os n'est brisé.

Le Messie attendu accomplit les figures, les rendant désormais inutiles : le repas rituel de l'Ancien Testament, sacrifice de l'agneau pascal, est remplacé par le sacrifice du Nouveau Testament. Les prêtres du Nouveau Testament ne sont pas prêtres de l'ordre d'Aaron, mais participent à celui de Jésus-Christ, qui accomplit les figures.

L'Évangile affirme donc clairement un sacerdoce catholique. Il tire son pouvoir de célébrer la messe du Sacerdoce du Christ et le sacrifice unique qu'il perpétue sur les autels est celui du Golgotha.

L'eucharistie est la *libération de la servitude* d'Égypte, c'est-à-dire du péché, puisque la messe renouvelle le sacrifice de la Croix : prétendre à un culte catholique qui célébrerait la *libération de la servitude* sans le Sacrifice du Christ est impie.

LA TABLE DE LA PAROLE DE DIEU, ABBÉ DU CREST

Le modernisme se cache perpétuellement, c'est sa définition, comme le montre Pie X dans Pascendi. Un des moyens employés est de jouer sur les mots, de forcer des analogies. Rendre à chaque mot son sens concret remet ainsi les symboles à leur place, pour démasquer les insinuations hérétiques.

FIGURES

DIEU institue en Égypte le rite de l'agneau pascal : un agneau mâle, d'un an, sans tâche, dont on ne brise pas les os. Il annonce en figure le rite que Jésus-Christ institua lorsqu'il célébra la dernière Pâque et donna son

Corps et son Sang à ses disciples, lui l'Agneau de Dieu.

Dieu a nourri son peuple dans le désert en envoyant la manne, figure du *Panis Angelicus* qui nourrit les chrétiens.

Le Christ à l'état de victime, perpétuellement présent sur nos autels est aussi figuré à travers les pains de proposition présents parmi les oblations rendues à Dieu dans le Temple de Jérusalem.

SIGNE

Comme la fumée est le signe d'un feu, les sacrements sont des signes visibles qui permettent d'adhérer à une réalité invisible. Les apparences du pain et du vin dans l'Eucharistie sont le signe du Christ devenu notre propre nourriture. Si le pain et le vin sont des réalités, la substance du signe - le Corps et le Sang du Christ - est bien réelle aussi, même cachée sous les espèces sacramentelles : *ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment une boisson.*

Cette présence réelle du Christ sur les autels permet aux catholiques de bénéficier de la présence du Sauveur. Elle est à l'origine du culte rendu à Jésus-Hostie : place centrale du tabernacle dans les églises, adoration, exposition du Saint-Sacrement. Les tabernacles du monde entier mériteraient de recevoir l'adoration, la louange et la propitiation de cette victime d'amour. La foi en la présence réelle est à l'origine du respect exceptionnel que nous lui manifestons : communion sur la langue, vases et linges sacrés, purifications...

Le Christ caché sous les signes de l'Eucharistie est la nourriture du chrétien : *celui qui mange de ce pain vivra éternellement.*

FIGURES DE STYLE

Utiliser une image pour faire comprendre autre chose est une figure de style : la métaphore. La sainte Ecriture en est remplie, c'est la rhétorique sémitique. Nous l'utilisons facilement pour capter l'imagination : un élève boira les paroles d'un excellent maître. L'Ecriture Sainte deviendra ainsi notre nourriture : le lecteur trouve dans ce texte une force et une profondeur inégalée, puisqu'elle est avec la Tradition une source de la Révélation. L'instruction que nous fournit la Bible est comme une nourriture solide.

Un geste prophétique l'illustre : Dieu demanda à Ezechiel de manger le rouleau de la sainte Ecriture

(Ez 3³) et saint Jean l'évangéliste dut faire de même (Ap 10¹⁰). Mais nous n'avons pas à manger la Bible...

Jésus-Christ utilise encore l'image de la nourriture vue comme cause motrice : la faim et la soif. Il donne la soif de la justice à la samaritaine venue chercher de l'eau pour étancher sa soif corporelle, puis il rappelle aux disciples qui lui proposent à manger, que sa seule faim est de *faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre* (Jn 4³⁴). La faim, image du désir ardent de Jésus : *le zèle pour votre maison me dévore* (Ps 68¹⁰).

NOTRE PAIN QUOTIDIEN

Dieu a mis fin aux sacrifices qui n'étaient que des figures du Sacrifice de la Croix : il n'est plus légitime de faire le rite de l'agneau pascal.

*À cette Pâque du nouveau roi,
La Pâque nouvelle, la nouvelle Loi
Met fin à l'Ancien Testament.*

*L'ancien rite cède la place au nouveau
La vérité dissipe les ombres,
La lumière chasse la nuit.* (Lauda Sion)

Les juifs n'ayant plus de Temple ni de sacrifice, placent la Bible au centre de leur culte car elle manifeste désormais au mieux la présence de Dieu. Ils se contentent donc d'une nourriture métaphorique : l'Ancien Testament placé sur la *bima* ou *teva*, une table de lecture.

Ce que les Juifs n'ont plus à travers les sacrifices, nous le possédons en plénitude : le Christ sur la Croix. Ce qu'annoncent la Loi et les Prophètes est présent dans nos tabernacles. Il est reçu par ses fidèles à la table sainte.

Certes la sainte Ecriture instruit toujours les catholiques, mais strictement, l'Eucharistie est la véritable nourriture spirituelle en délivrant le Corps et le Sang du Christ.

Comme le judaïsme, le Protestantisme se limite à la Bible pour seule *nourriture*, puisqu'il rejette la présence réelle. Le missel de la messe moderne, d'inspiration protestante, entretient la confusion entre la métaphore (la sainte écriture qui nourrit la foi) et la réalité (l'eucharistie) : *La messe dresse*

CARNET PAROISSIAL

Mariage de Clotilde Vazeille et de Pierre Barois, le 5 août

Baptême de Clément Carpène, le 29 août

la table aussi bien de la parole de Dieu que du Corps du Seigneur, où les fidèles sont instruits et restaurés ¹. Les modifications architecturales et liturgiques manifestent cette nouvelle perspective : importance de l'ambon (la table de la parole de Dieu), évacuation du tabernacle, usage systématique de la langue vernaculaire, missel au milieu de l'autel...

À leur tour, les papes du concile affirment même un caractère sacramentel à la Parole de Dieu : *La sacramentalité de la Parole se comprend alors par analogie à la présence réelle du Christ sous les espèces du pain et du vin consacrés. En nous approchant de l'autel et en prenant part au banquet eucharistique, nous communions*

1 Institution générale du Missel Romain, n°8

réellement au Corps et au Sang du Christ. La proclamation de la Parole de Dieu dans la célébration implique la reconnaissance que le Christ lui-même est présent et s'adresse à nous pour être écouté ².

On ne peut mettre sur la même rang les figures qui annoncent la réalité future, le signe sacramentel du pain et du vin, présence réelle du Christ et la nourriture métaphorique que nous procure la lecture ou l'écoute de la sainte Écriture. Cela déprécie le plus important : l'Eucharistie, par laquelle l'homme est admis à l'intimité divine. *Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi je demeure en lui.* (Jn 6⁵⁶)

2 Motu Proprio Verbum Domini, Benoît XVI, n°56

DATE DE SEPTEMBRE À RETENIR

Mardi 8, 20h30 : reprise de la **doctrine chrétienne**

Mardi 15, 9h30 : **messe des mamans**

Mercredi 16, 6h30 : **messe des papas** et jeunes pro

Mercredi 16, 17h : rentrée du **catéchisme**

Jeudi 17, 18h30 : messe de rentrée du **Cercle de l'Immaculée**

Jeudi 17, 20h30 : **Foyers chrétiens**

Jeudi 24 à Ecône : **transfert de la dépouille** de Mgr Lefebvre

Samedi 26, **pèlerinage de rentrée** : programme et trajet identiques à celui du samedi de Pentecôte

10 et 11 octobre : **Pèlerinage des étudiants** à La Salette

Vos abbés

Prieuré : 09.50.38.69.89
M. l'abbé Bélin : 06.88.91.99.58
M. l'abbé du Crest: 07.68.68.60.33

Catéchisme

Prieuré Saint-Irénée

Pour enfants jusqu'à la 6^e
Responsable : M. l'abbé du Crest
Tous les mercredis de 17h à 18h
Pour adolescents
Responsable : M. l'abbé du Crest
samedi, 10h

Pour adultes, doctrine chrétienne

Responsable : M. l'abbé Bélin
un mardi sur deux, à 20h30
Thème : *Itinéraire spirituel*

Service de messe

Organisation : M. l'abbé du Crest
Responsable : ...

Chorale

Responsable : M. l'abbé du Crest
Schola, mardi à 19h
Polyphonie, mardi 20h
et dimanche 9h30

Linges liturgiques

Aubes et ordre des soutanelles :
Responsable : M^{me} M.-C. Colas

Linges d'autel :

Responsable : M^{me} ...

Ménage de la chapelle

Responsable : M^{me} V. Patout

Fleuristes

Responsable : M^{me} Ménard

Messe des mamans

Responsable : M^{me} C. Colas
Messe à 9h30 une fois par mois,
suivie d'un « thé - conférence »

Messe des papas

Responsable : M. Jérôme Colas
Messe à 6h30 une fois par mois,
et petit-déjeuner roboratif

Cercles de tradition

Cercle des Foyers chrétiens
2^e jeudi à 20h30 au prieuré

Cercle MCF

Responsable : M. E. de Mellon

Tiers Ordre St Pie-X

Aumônier : M. l'abbé Bélin
Récollection un jour par trimestre

Cercle de l'Immaculée

Responsable : M. L. Cuchet
Aumônier : M. l'abbé du Crest

Jeunes pro de Lyon

Responsable : M. F. Patout
Aumônier : M. l'abbé Bélin
Messe de 6h30 et réunion mensuelle

Scoutisme

Chef de groupe : M. Jean Colas
Aumônier : M. l'abbé du Crest

MJCF

Responsable : M. Caron

Rosaire vivant

Responsable : M^{me} Gennaro

Foyers adorateurs

Aumônier : M. l'abbé Bélin
Responsable : M^{me} Truchon

Procure

Responsable : M^{me} C. Bertozzi

Repas des prêtres

Responsable : M. l'abbé Bélin

Banque alimentaire

Responsable : M. J.-F. Patout

Ass. Sportive St Irénée

Responsable : M. Q. Valadier

HORAIRES ET LIEU DES MESSES

PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

dimanches et fêtes :

8h30 : messe basse (*sauf juillet et août*)

10h00 : messe chantée

18h30 : messe basse

en semaine :

18h30 : messe basse

JUSQU'AU 3 OCTOBRE :

CHAPELLE DE LA MÈRE DE DIEU

Place de l'Église (portail vert)
26300 BOURG DE PÉAGE
dim. et fêtes : 11h

À PARTIR DU 4 OCTOBRE :

SANCTUAIRE SAINT JOSEPH

925, rte de Saint Sauveur
26600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS
dim. et fêtes : 11h

ÉCOLE SAINT-JEAN BOSCO

01240 MARLIEUX - 04 74 42 86 00
dim. et fêtes : 10h30 et 9h00 (année)

ÉGLISE SAINT-BARTHÉLEMY

Chamont - 38890 SAINT-CHEF
dim. et fêtes : 9h30 (été : 8h)

CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR

155, rte du Grobon
01400 CHÂTILLON S/ CHALARONNE
(téléphone, Marlieux)
dim. et fêtes : 8h30